

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 16 mars 2023

L'an deux mil vingt trois

Le seize mars, à 19 h

le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de QUINGEY, après convocation ordinaire, sous la présidence de Sarah Faivre ,

Étaient présents : Gilles ARNOULD, Samia BENMESSAOUDA, Nicolas BOBILLIER-CHAUMONT, Emmanuelle CHEVROTON, Sarah FAIVRE, Anne-Lise HUMBERT, Marc JACQUOT, Nathalie KOWAL-BONDY, Chantal MARAUX, Jean-Michel ROY

Étaient absents excusés : Gaëlle CELLIER (proc. À S. Faivre), Nicolas DESCHAMPS (proc. N. Bobillier-Chaumont), Philippe MATTHEY (proc. à M Jacquot)

Était absent : Claude SIMON

Secrétaire de séance : Marc JACQUOT

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu du 02 février 2023
- Comptes administratifs 2022
- Comptes de gestion 2022
- Remboursement caution pôle santé
- Avenant marché gendarmerie
- Aire de jeux, demandes de subventions
- Etude atelier municipal
- Etude faisabilité Château Nicolas, groupe scolaire et convention SIPQ
- Point maison de santé pluridisciplinaire
- Point bureau de poste de Quingey

- Informations du maire
- Questions diverses

- Dans l'attente de tous les conseillers : point sur les travaux par Marc Jacquot
- France services : installation d'une fenêtre pour la création d'un bureau supplémentaire, reste le sol et les peintures à faire
- 2 coffrets électriques ont été installés pour les événements aux promenades
- Installation des caméras près du cimetière et au niveau du stade

- Présence de Enzo Demontrond du conseil municipal des jeunes, qui n'avait pas pu assister au conseil municipal du 2 février 2023 et qui tenait à venir se présenter.
Elève de 3^{ème} au collège de Quingey, il souhaite aider la commune à se dynamiser.

➤ **Approbation du compte rendu du 2 février 2023**

Le compte rendu du conseil municipal du 02 février 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents le 02 février 2023.

➤ Compte administratif 2022

- Commune

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitre	Libellés	CA 2021	BP+DM 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	203 065.07 €	239 766 €	213 985.21€
012	Charges de personnel	207 787.43 €	247 400 €	242 717.62€
65	Autres charges gestion courante	465 843.96 €	499 154 €	482 240.44 €
6611	Intérêts empr. & ligne trésorerie	5 460.04 €	7 367 €	7 366.17 €
739116	fonds national garantie	113 079.00 €	113 511 €	113 079.00 €
7391172	Prélèvements TH log. vacants	432.00 €	1 232 €	1 232.00 €
673	titres annulés ex antérieur	0	300 €	0
6811	amortissement	12 206.00 €	12 215	12 180.16 €
6817	provisions		5 000 €	380.43 €
023	Virement à section d'investissement		300 480 €	
TOTAL DEPENSES		1 007 873.50 €	1 425 984 €	1 073 181.03 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chapitre	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022
70	Produits des services	50 584.46 €	66 370 €	66 284.14€
73	Impôts et taxes	675 277.15 €	678 144 €	699 419.39 €
74	Dotations & participations	294 196.51 €	313 030 €	307 107.54 €
75	Produits gestion courante	173 696.15 €	177 500 €	197 243.71 €
76	Produits financiers	3.92 €	0	4.32 €
77	Produits exceptionnels	7 595.44 €	480 €	483.12€
6419	Remb. sur salaires	0	3 100 €	3 273.59 €
042	Amortissement	640.00 €	640 €	640.00€
002	Excédent antérieur		275 096.18€	
TOTAL RECETTES		1 201 993.63 €	1 514 360.18 €	1 274 455.81 €

Résultat Fonctionnement	194 120.13 €	201 274.78 €
Report exercice antérieur	136 809.22 €	275 096.18 €
Résultat de clôture fonctionnement	330 929.35 €	476 370.96 €

Augmentation des dépenses de fonctionnements par rapport à l'année 2021,

Chapitre 11 : augmentation des dépenses en partie due au coût de la vie, malgré une diminution des charges d'électricité (de 10 000 €) suite à l'extinction de l'éclairage public ;

Chapitre 12 : augmentation suite au remboursement intégral du salaire de la chargée de mission PVD (compensée par une recette de fonctionnement), aux personnels non titulaires (conseiller numérique, agents recenseurs...)

Chapitre 65 : augmentation des charges pour le SIPQ (notamment centre de loisirs) et augmentation des subventions aux associations

Avec l'augmentation des recettes de fonctionnement, le résultat de fonctionnement de l'année 2022 est excédentaire de 201 274.78 €.

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	CA 2021	BP+DM 2022	CA 2022	RAR 2022
DEPENSES					
1641	Remb. capital emprunt	53 215.87 €	98 231 €	98 229.52 €	
165	Cautions	1 013.88 €	5 000 €	406.72 €	
202	PLU	6 226.86 €			
204182	Participation maison santé		50 000 €		
2113	Terrain aménagé		6 500 €	6 979.20 €	
2117	Travaux forêts	2 244.00 €	1 632 €	1 496.00 €	
21311	Bâtiment mairie	4 176.15 €			
21318	travaux bâtiments	514 233.49 €	1 265 760 €	339 815.96 €	800 000 €
21534	Réseaux d'électrification	4 872.24 €	4 500 €	17 535.96 €	
2151	Réseaux voirie		80 000 €	57 081.25 €	
2152	Aménagement voirie	27 430.87 €	137 268 €	135 239.21 €	
21568	Autres matériels (extincteur, panneaux)	1 197.60 €	3 500 €	3 502.40 €	
2158	Autres immob	31 488.04 €	42 663 €	25 400.89 €	
2183	Achat mat bureau et informatique	1 527.00 €	6 000 €	3 737.99 €	
2188	Autres immob		10 000 €		
2131/041	intégration avance marché		25 000 €	23 547.01	
13911/040	Amortissement subvention	640.00 €	640 €	640.00 €	
45811	Opération sous mandat		1 100 000 €		
	TOTAL DEPENSES	648 266.00 €	2 861 694 €	713 612.11 €	8000 000.00€

RECETTES

Articles	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022	RAR 2022
002	Solde d'investissement reporté		180 679.07		
021	Virement de la section de fonctionnement		300 480 €		
10222	FCTVA	25 739.80 €	95 664 €	95 664.56 €	
10226	taxe aménagement	3 766.51 €	11 560 €	11 562.40 €	
1068	Excédent de fonctionnement	48 851.06 €	56 447.93 €	56 447.93 €	
1321	Subvention Etat	163 851.76 €	148 309.00 €	26 309.00 €	100 000 €
1322	Subvention Région	19 869.99 €	161 130.00 €	102 579.57 €	50 000 €
1323	Subvention Département	73 507.00 €	15 285.00 €	12 3907.00 €	
1328	Autres subventions	19 910.00 €	81 351.00 €	40 967.50 €	30 000 €
1341	DETR	230 895.04 €	331 270.00 €	0 €	300 000 €
1641	emprunt	350 000.00 €	350 000.00 €	350 000.00 €	
165	Cautions	886.93 €	5 000.00 €	1 100.29 €	
45821	Opération sous mandat		1 100 000.00 €		
28	amortissement	12 206.00 €	12 215.00 €	12 180.16 €	
238/041	Intégration avance marché		25 000 €		
	TOTAL RECETTES	949 484.09 €	2 874 391.00 €	709 201.41 €	480 000 €

Résultat d'investissement de l'exercice	301 218.09€	- 4 410.70
Report exercice antérieur	- 122 451.06€	180 679.07 €
Résultat de clôture investissement	178 767.03 €	176 268.37€
Reste à réaliser		
Dépenses	340 000.00 €	800 000 €
recettes	102 873.00 €	480 000 €
Résultat de clôture investissement	-58 359.97 €	-143 731.63 €
Résultat de clôture	272 359.38 €	332 639.33 €

- Eau - Assainissement**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	4 925.63 €	8 000 €	5 101.15 €
658	Autres charges gestion courante	99 032.85 €	128 100.00 €	117 004.38 €
6811	Amortissement	34 255.12 €	35 848.00 €	35 847.01 €
TOTAL DEPENSES		138 213.49 €	171 948.00 €	157 952.54 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022
70	Produits des services	142 566.81 €	140 000.00 €	156 783.59 €
758	FCTVA	508.15 €		426.87 €
777	Amortissement subv.	12 770.24 €	13 126.00 €	13 125.28 €
TOTAL RECETTES		155 845.20	153 126.00 €	170 335.74 €

Résultat fonctionnement	17 631.71 €	-18 822	12 383.20 €
002 Excédent antérieur	183 096.53 €	200 728.24€	200 728.24 €
Résultat de clôture Fonctionnement	200 728.24 €	181 906.24 €	213 111.44 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022
1391	Amortissement subvention	12 770.24 €	13 126.00 €	13 125.28 €
215	Travaux			
	Réseaux		90 500 €	
	Dévoisement rue Calixte II	102 271.99 €		
	Branchement EP rue Calixte II	4 578.53 €		
TOTAL DEPENSES		119 620.76 €	103 626.00 €	13 125.28 €

RECETTES

131	Subvention	14 206 €	18 846 €	
28158	Amortissement	34 255.12 €	35 848 €	35 847.01 €
TOTAL RECETTES		48 464.01 €	54 964.00 €	53 374.77 €
Résultat d'investissement	-71 156.75 €	- 48 932.00 €	40 249.49€	
001 Report exercice antérieur	183 334.16 €	112 177.41 €	112. 177.41 €	

	2021		2022
Résultat investissement	112 177.41 €	65 245.41 €	152 426.90 €
Résultat de l'exercice	312 905.65 €		365 538.34 €

Dépenses de fonctionnement en hausse en partie due au SIPQ, il faudra prévoir de valoriser le temps passé par le secrétariat et les élus afin de procéder au remboursement sur le budget communal. Attente du résultat du schéma directeur d'assainissement afin de prévoir les travaux d'investissement.

- **Camping**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles		CA 2021	BP 2022	CA 2022
011	Charges à caractère général	997.37 €	2 072.00 €	1 752.00 €
023	Virement section d'investissement			
6541	Admissions non valeurs	505.50		
	TOTAL DEPENSES	1 499.87 €	2 072.00 €	1 752.00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022
758	produits divers	3 318.46 €	2 500.00 €	
002	Excédent antérieur		14 842.43 €	

TOTAL RECETTES	3 318.46 €	17 342.43 €	0 €
-----------------------	-------------------	--------------------	------------

Résultat Fonctionnement	1 818.59 €	- 1752.00€
Report exercice antérieur	14 318.84 €	14 842.43 €
Résultat de clôture fonctionnement	16 137.43 €	13 090.43 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2021	BP 2022	CA 2022
001	Solde d'investissement reporté		1 295 €	
2138	Autres constructions	2 179.20 €		
	TOTAL DEPENSES	2 179.20 €	1 295.00 €	0 €

RECETTES

10222	FCTVA			357.00 €
1068	Affectation de résultat		1 295	1 295.00 €
165	caution		1 500	
	TOTAL RECETTES	0	2 795 €	1 652.48 €

Résultat d'investissement	-2 179.20 €	1652.48€
Report exercice antérieur	884.20	-1 295 €
Résultat de clôture d'investissement	-1295.00 €	357.48 €
Résultat de clôture exercice	14 842.43 €	13 447.91 €

Après en avoir délibéré et comme la loi le préconise, le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet les compte administratif 2022 de la commune à l'approbation du conseil. Ils sont approuvés à l'unanimité des membres.

➤ **Compte de gestion 2022**

Les comptes de gestion 2022 de la commune, du camping et eau assainissement sont identiques aux comptes administratifs 2022, le conseil municipal approuve l'entière concordance.

➤ **Remboursement caution pôle santé**

Suite au départ de Mme Chabane Akila et à l'état des lieux de sortie réalisé le 20 février 2023, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de la caution de 283.03 €.

➤ **Avenant marché gendarmerie**

Suite à des modifications sur le projet initial, il est proposé, des avenants comme suit, sur les marchés de la réhabilitation de la gendarmerie :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant € HT	Moins-value	Plus-value	Montant € HT
3	Démolition, gros oeuvre	Frenot Ramboz	95 290.55 €		2 478.70 €	97 769.25 €
4						
7	Metallerie	Fenêtres Doubs	52 051.88 €	5 550.00 €	8 405.00 €	54 906.88 €
10	Chape, sols souples	Perrin Mazier	38 316.50 €		1 708.00 €	40 024.45 €
12	Electricité, courants faibles	Marie	131 175.10 €		822.00 €	131 997.10 €
14	Etanchéité à l'aire	CELAP	1 650.00 €		500.00 €	2 150.00 €

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres, accepte les avenants ci-dessus.

Le conseil municipal propose que la commune refuse les prochaines plus-values qui ne sont pas de sa responsabilité, un courrier sera transmis en ce sens au maître d'œuvre et Marc Jacquot fera un rappel aux entreprises en charge de la réhabilitation.

Une visite des locaux de la gendarmerie sera programmée avec les élus un samedi matin.

➤ **Aires de jeux, demandes de subventions**

Création d'une aire de jeux, suite à plusieurs devis, le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- S'engage à réaliser et à financer les travaux de création d'une aire de jeux, dont le coût prévisionnel s'élève à 24 912 € HT
- Se prononce sur le plan de financement suivant :
 - * Etat DETR 30 % : 7 500 €
 - * CAF 4 500 €
 - * Département : 7 473.60 €
 - * autofinancement : 5 438.40 €
- Autorise Mme le maire a effectuer les demandes de subventions

➤ Etude atelier municipal

Suite à la réception de 2 offres pour l'étude de faisabilité pour la réhabilitation des ateliers municipaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

> De valider l'offre du cabinet Blondeau Ingénierie pour un montant de 5 800 € HT

➤ Château Nicolas, groupe scolaire et convention SIPQ

- **Convention** entre la commune et le SIPQ pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la rénovation du Château Nicolas et la restructuration du groupe scolaire et périscolaire afin de définir la clé de répartition pour le paiement de l'étude de faisabilité qui s'établira comme suit :
 - > Aide financière de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain : 50% du montant total (HT) de l'étude,
 - > Prise en charge par la Commune de Quingey : 50% du reste à charge, déduction faite de l'aide financière apportée par la Banque des Territoires,
 - > Prise en charge par le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey : 50% du reste à charge (TTC), déduction faite de l'aide financière apportée par la Banque des Territoires, et dans les conditions définies à l'article 9.A des statuts du SIPQ.

La commune réglera le coût réel de l'étude de faisabilité au titulaire, sollicitera l'aide financière auprès de la Banque des Territoires et établira, dans un délai de 30 jours, un titre à l'encontre du syndicat intercommunal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention avec le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey ;
- D'autoriser Mme la Maire à déposer toute demande d'aide financière auprès de la Banque des Territoires pour le financement de l'étude et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

- **Proposition d'attribution du marché :**

Considérant le souhait de la commune de rénover les logements communaux du Château Nicolas et, en liaison avec le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey, de restructurer le groupe scolaire et périscolaire et la nécessité, pour définir la faisabilité de ce projet, de réaliser une étude de faisabilité ;

Considérant le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation d'une étude de faisabilité et la réception de 2 offres : SAMOP SASU et BLONDEAU INGENIERIE ;

Considérant qu'il convient d'attribuer la réalisation de l'étude de faisabilité à **SAMOP SASU** pour un montant de **20 450,00 € HT** soit **24 540,00 € TTC** ;

Considérant qu'il convient d'établir le plan de financement de réalisation de cette étude, au regard des informations connues à ce jour :

Coût de l'étude de faisabilité	20 450,00 € HT
<hr/>	
<i>Subvention de la Banque des Territoires</i>	<i>10 225,00 € HT</i>
<i>Part de la commune de Quingey</i>	<i>5 112,50 € HT</i>
<i>Part du Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey</i>	<i>5 112,50 € HT</i>

Discussion suite au jugement des offres et notes obtenues par les candidats.
SAMOP, note technique 36.6 /60 et prix 40/40,
Blondeau ingénierie, note technique 51.6/60 et prix 18.14/40,
Il est décidé de demander à SAMOP de préciser le calendrier et le cahier des charges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, avec 12 voix pour, 1 abstention :

- > D'approuver le plan de financement prévisionnel et de solliciter l'accompagnement financier de la Banque des Territoires et de s'engager à prendre en autofinancement la part restant à la charge de la commune ;
- > D'attribuer la réalisation de l'étude de faisabilité à **SAMOP SASU** et d'autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

➤ **Point maison de santé pluridisciplinaire**

Suite à la création de la maison de santé (projet labellisé par l'ARS) et à la volonté de coopérer avec l'établissement de santé, ce dernier s'est engagé dans la conception d'un bâtiment qui permettra d'accueillir la maison de santé sur le site hospitalier. Le rez-de-chaussée et le premier étage seront dédiés à l'accueil des professionnels de santé et le second étage hébergera une partie des services administratifs de l'établissement de santé et son service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

L'établissement de santé, les professionnels de santé et la commune de Quingey ont formalisé leur projet de partenariat dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire de moyens de droit privé dénommé « Pôle santé de Quingey ».

La commune de Quingey détenant 2 % des parts.

➤ **Informations du maire**

- Point sur l'éclairage public : les travaux sur l'éclairage public seront également subventionnés par le fond vert.
- Point bureau de poste : S. Faivre fait part des échanges compliqués avec « le collectif des usagers de la poste », leur demande auprès de la poste ne prend pas en considération le positionnement du conseil municipal de Quingey soit la demande d'une expérimentation des ouvertures en fin de journée (le mardi et le jeudi) jusqu'à 18h30 pour permettre aux actifs du territoire de pouvoir avoir accès aux services de la poste.
Une rencontre avec tous les maires des communes alentours et la poste sera organisée par la mairie de Quingey.
Il serait bien d'associer l'ensemble des entreprises de la commune pour connaître leur besoin.
Dans le cadre des petites villes de demain la proposition de la poste d'une place des services sera étudiée.
- Coup de pouce : discussion sur les locaux.....

-

➤ **Questions diverses**

- Gilles Arnould fait part des difficultés d'organisation du service minimum en cas de grève des enseignants de l'école primaire, suite à un mail de l'inspection académique, le SMA devait être mis en place mais le jour même tous les enseignants étaient présents.
- Nathalie Kowal-Bondy : mise en place d'un petit déjeuner avec les entreprises, le premier aura lieu le 31 mars de 7h30 à 9h
- Commission IRVE : Anne-Lise Humbert n'ayant pas pu participer à la réunion, propose de transmettre aux élus le document.

Fin de séance : 23 :30